

M. Green: J'invoque le Règlement! Le ministre a déclaré à plusieurs reprises qu'il était contraire au Règlement de parler maintenant de la canalisation du Saint-Laurent. Je signale cependant que le crédit que nous étudions se rapporte à la chaîne de canaux aménagés le long du Saint-Laurent et qu'il est par conséquent permis d'en débattre la modification. Rien dans le Règlement ne nous interdit de faire porter le débat sur cette question.

M. le président: Aucune décision n'a été rendue.

M. Coldwell: Je partage l'avis du député de Vancouver-Quadra. Le ministre serait malavisé de tenter d'obtenir du président l'arrêt du débat sur cette question, maintenant qu'il est engagé. Comme l'a signalé le député de Vancouver-Quadra, le crédit comporte un poste de \$10,000,—chiffre peu élevé,—destiné à acquitter certaines dépenses relatives aux levés et investigations sur le canal maritime du Saint-Laurent. N'est-ce pas l'objet du présent débat?

Nous avons cet après-midi un exemple frappant de la difficulté qu'on éprouve à concilier les divers intérêts régionaux au pays. Comme l'a signalé le député d'Annapolis-Kings, la difficulté ne se présenterait pas s'il s'agissait uniquement d'une entreprise hydroélectrique. Nous, qui venons des provinces des Prairies, nous intéressons au projet non seulement du point de vue de l'énergie électrique, dont nous reconnaissons la nécessité pour le centre du pays, mais aussi du point de vue du transport par eau.

Nous savons que les ports de la tête des Lacs deviendraient des ports océaniques, que les navires qui transportent les céréales pourraient passer directement des zones canadiennes de production aux zones européennes de consommation sans avoir, comme aujourd'hui, à transborder leurs cargaisons. Nous croyons que notre partie du pays y gagnerait au point de vue économique. Ces faits dépassent largement toute considération d'ordre politique et nous obligent en quelque sorte à envisager ce problème, non pas, je l'espère, au simple point de vue régional, mais en tant qu'il intéresse la prospérité économique de l'ensemble du pays.

Il est inutile, à mon sens, de tenter d'enrayer la marche du progrès. Une entreprise de cette envergure mérite d'être envisagée à la lumière des avantages qu'elle vaudra, en définitive, au Canada pris dans son ensemble. Il est vrai que la plus grande partie du minerai provenant des riches gisements de l'Ungava, qu'on est en voie de mettre en valeur, sera acheminée vers les États-Unis. Si j'interprète correctement la déclaration

qu'a faite l'autre soir le ministre du Commerce au sujet du déplacement des aciéries de la région des Grands Lacs au littoral de l'Atlantique, ce n'est pas du littoral canadien qu'il voulait parler mais du littoral américain.

L'hon. M. Chevrier: En effet.

M. Coldwell: Je crois que, de fait, on projette d'aménager de grandes aciéries sur le littoral américain, notamment à New-London, dans le Connecticut.

On aurait dû dresser, il y a plusieurs années déjà, un plan national de mise en valeur de nos ressources naturelles. Nous aurions pu traiter au Canada même, notre minerai de fer et autres minéraux, notre gypse et nos autres ressources au lieu d'exporter beaucoup de cette matière première aux États-Unis, comme nous le faisons depuis nombre d'années.

Mais, même si les gouvernements en sont plus ou moins responsables, il ne faut pas oublier que les Canadiens qui avaient l'argent et la puissance nécessaires à l'exécution de ces projets sont aussi à blâmer. Si le capital canadien avait su entrevoir les avantages que comportera l'exploitation de ces richesses, l'étude de certains de ces problèmes aurait pris une autre tournure, cet après-midi.

A mon sens, on ne peut pas arrêter le progrès. Il faut tout faire pour aider la région maritime, toute la région et non pas, séparément, la Nouvelle-Écosse ou le Cap-Breton ou le Nouveau-Brunswick ou l'Île du Prince-Édouard ou Terre-Neuve. Mais l'important, c'est que le Gouvernement saisisse la Chambre de projets et de plans visant la mise en valeur de toute la région des provinces Maritimes. Peut-être alors pourrions-nous penser autrement que l'honorable député de Cap-Breton-Sud et le représentant d'Annapolis-Kings ne peuvent manquer de penser cet après-midi.

Je ne leur fais pas un reproche de penser ce qu'ils pensent. Comme nous des Prairies, ils se disent qu'ils n'ont pas les industries qu'ils devraient avoir. Je tiens à ce que des industries s'établissent dans les Prairies, à ce que nos ressources hydrauliques y soient exploitées, et à ce qu'on y exécute les entreprises d'irrigation projetées.

Je voudrais voir utiliser la Saskatchewan et ses eaux. Je voudrais voir au budget des dépenses de cette année un crédit plus considérable à cette fin. Je veux que l'on construise le barrage, non seulement pour l'irrigation, mais pour la production d'énergie.

Toutes ces entreprises sont utiles au Canada tout entier, car favoriser l'économie d'une région c'est, en vérité, favoriser celle de tout le pays. Je conviens qu'avant de consentir les vastes dépenses que suppose la réalisation du